

**Soixante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale
10-13 octobre 2022
Le Caire (Égypte)**

**EMRO/RC69/DJ/2
11 octobre 2022**

Documents	Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web dédié au Comité régional. Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.
Accès à l'Internet	La réunion se déroulera à la fois en présentiel et virtuellement à l'aide de la plateforme de vidéoconférence Zoom dont l'accès est facilité par le Bureau régional de l'OMS au Caire (Égypte). Les modalités d'accès à la plateforme virtuelle vous seront communiquées à l'issue du processus d'inscription.
Assistance	Vous trouverez ci-dessous des conseils utiles sur la manière de vous connecter et de naviguer sur la plateforme virtuelle du Comité régional, ainsi que des coordonnées utiles pour les services d'appui informatique et administratif dudit Comité.
Déclarations	<p>Des déclarations écrites d'au plus 600 mots peuvent être soumises pour publication sur le site Web régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante-neuvième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre.</p> <p>Veillez envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse emrgovbod@who.int, en indiquant le nom de la délégation du pays/de l'entité dans l'objet du courriel.</p>
Publications de l'OMS	Les publications de l'OMS sont disponibles sur le site Web dédié au Comité régional.
Sécurité	Si vous participez en personne, veuillez porter votre badge d'identification RC69 de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.
Interventions	Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer à l'adresse électronique suivante : emrgovbod@who.int . Les déclarations des ONG peuvent également être soumises afin d'être publiées sur le site Web du Bureau régional.
Composition et participation	Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Dans le cadre de la modalité hybride du Comité régional, les délégations des États Membres peuvent participer en personne ou accéder à la plateforme Zoom. Les conseillers et représentants d'autres entités invitées en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional pourront suivre les séances et les débats par webcast.
Langues	Les langues de travail du Comité régional sont l'anglais, l'arabe et le français. Les déclarations effectuées dans ces langues seront interprétées simultanément dans les deux autres langues. Les membres des délégations des États Membres pourront suivre les réunions dans la langue choisie en

Disponible en ligne à l'adresse suivante : www.emro.who.int/fr/about-who/regional-committee/

Plateforme virtuelle du Comité régional

sélectionnant la langue préférée lors de la connexion à la plateforme Zoom. La réunion sera également diffusée sur le Web en plusieurs langues. Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web dédié au Comité régional. Aucun document ne sera envoyé par la poste. Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.

Une [plateforme virtuelle](#) permettant d'accéder à une simulation le Bureau régional a été mise au point. Elle présente une exposition des exemples de réussite des États Membres de la Région, que l'on peut également voir sur place, dans le hall d'entrée du Bureau régional. Une place de marché virtuelle met à disposition un espace d'exposition constitué de stands qui présentent des produits de sensibilisation et des produits techniques appartenant à un éventail sélectionné d'initiatives régionales de l'OMS. Ces derniers peuvent enregistrer des documents et des présentations dans un porte-documents virtuel pour les consulter ultérieurement. Par la suite, les éléments enregistrés seront également envoyés par courriel aux participants. Les participants peuvent discuter par chat ou en personne avec l'équipe technique concernée pour toute question ou demande de renseignements sur le contenu affiché.

1. Programme de travail

Mardi 11 octobre 2022

Point de l'ordre du jour	Session ordinaire	
Séance 1		
1 a)	Élection du Bureau	
1 b)	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du programme journalier provisoire	EM/RC69/1-Rév.1
1 c)	Décision concernant la composition du Comité de rédaction	EM/RC69/2-Rév.1
Séance 2	Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2021 et rapports de situation	
2 a-h)		
2 a)	Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2021	EM/RC69/3
2 b)	Éradication de la poliomyélite	EM/RC69/INF.DOC.1
2 c)	Approche régionale pour la mise en œuvre du treizième programme général de travail, 2019-2023 (Présentation orale du Directeur régional)	EM/RC69/INF.DOC.2
2 d)	Engagement du secteur privé pour faire progresser la couverture sanitaire universelle	EM/RC69/INF.DOC.3
2 e)	Renforcement des personnels infirmiers afin de promouvoir la couverture sanitaire universelle dans la Région de la Méditerranée orientale : un appel à l'action	EM/RC69/INF.DOC.4
2 f)	Stratégie régionale pour améliorer l'accès aux médicaments et aux vaccins dans la Méditerranée orientale, pour la période 2020-2030, et enseignements tirés de la pandémie de COVID-19	EM/RC69/INF.DOC.5
2 g)	Cadre stratégique pour la sécurité transfusionnelle et la disponibilité des produits sanguins 2016-2025	EM/RC69/INF.DOC.6
2 h)	Problèmes sanitaires auxquels sont confrontées les populations touchées par des catastrophes et des situations d'urgence, y compris le Règlement sanitaire international (2005)	EM/RC69/INF.DOC.7
Séance 3	Mises à jour spéciales :	EM/RC69/14
4 g)	Situations d'urgence dans la Région de la Méditerranée orientale Activités de l'Organe intergouvernemental de négociation	
Séance 4	Mises à jour spéciales :	EM/RC69/22
7	Éradication de la poliomyélite dans la Région de la Méditerranée orientale, y compris les rapports des quatrième et cinquième réunions du Sous-comité régional pour l'éradication de la poliomyélite et la riposte aux flambées	EM/RC69/23
Séance 5	Rapports des treizième, quatorzième et quinzième réunions du Sous-comité du Programme du Comité régional	EM/RC69/20 EM/RC69/21
6	Lieu et date des sessions futures du Comité régional	EM/RC69/INF.DOC.9
10		
4 e)	Composition des organes et comités de l'OMS	EM/RC69/12
Séance 6	Mettre en place des systèmes de santé résilients pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et promouvoir la sécurité sanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC69/4
3 a)		

Mardi 11 octobre 2022 (suite)

Point de l'ordre du jour	Session ordinaire	
Séance 7	Mobiliser des doctes religieux pour promouvoir la santé publique ; le Groupe consultatif islamique – Rapport et plans futurs	
Séance 8	Table ronde Apprendre à vivre avec la COVID-19	
Séance 9	Réunion à huis clos réservée aux États Membres : Consultation sur le transfert du Bureau régional de la Méditerranée orientale du Caire vers la nouvelle capitale, proposé par le Gouvernement égyptien	
Séance 10	Réunion parallèle Mise en œuvre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix dans la Région de la Méditerranée orientale	Réunion parallèle Salle de réunion du 5 ^e étage
Séance 11	Réunion parallèle Les nouvelles stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite et les infections sexuellement transmissibles	Réunion parallèle Salle de réunion du 7 ^e étage
Séance 12	Réunion parallèle Renforcer les soins palliatifs dans la Région de la Méditerranée orientale	Réunion parallèle Salle de conférences « Kuwait »

2. Rapport des réunions

Lundi 10 octobre 2022

Réunions techniques préalables au Comité régional

Le Directeur régional, le Dr Ahmed Al-Mandhari, a fait remarquer que ces réunions avaient pour objectif d'examiner des questions qui présentent actuellement un intérêt et constituent une préoccupation pour la Région, de tenir les États Membres informés de la situation et des progrès réalisés dans la prise en compte de ces questions et de présenter les mesures stratégiques proposées. Des réunions techniques ont eu lieu sur les thèmes suivants : Production locale de vaccins – une priorité pour la Région de la Méditerranée orientale ; stratégie régionale d'élimination du cancer du col de l'utérus ; approche régionale de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030 ; amélioration du suivi de la riposte aux événements et aux urgences de santé publique dans la Région ; et renforcement des systèmes d'information hospitaliers dans la Région de la Méditerranée orientale. En outre, un événement de lancement a été organisé pour un numéro spécial du journal BMJ Global Health sur la paix et la santé.

Ouverture officielle de la session

La cérémonie d'ouverture de la soixante-neuvième session du Comité régional de la Méditerranée orientale s'est tenue dans les locaux du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte) le 10 octobre 2022.

Allocution du Vice-Président de la soixante-huitième session du Comité régional

La session a été ouverte par le Vice-Président de la soixante-huitième session du Comité régional, S.E. le Dr Ahmed Robleh Abdilleh, Ministre de la Santé de Djibouti. Le Dr Abdilleh a souhaité la bienvenue aux collègues qui assistent à la réunion en personne et à ceux qui y participent de manière virtuelle. Il a évoqué l'énorme impact de la pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence les faiblesses et les vulnérabilités des systèmes de santé et a gravement ralenti la prestation des services de santé essentiels dans le monde entier. Il est essentiel de mettre en place des systèmes de soins de santé solides, résilients et flexibles, capables de s'adapter et de répondre aux changements et événements soudains, notamment par le renforcement des capacités de surveillance et d'intervention en cas d'urgences sanitaires. Cela nécessiterait une meilleure préparation et une coordination efficace entre les pays, une plus grande

numérisation de la santé et l'adoption de l'approche « Une seule santé ». Le Dr Abdilleh a remercié le Directeur régional et le Directeur général de l'OMS pour leur soutien, leur rôle de chef de file et leur engagement.

Allocution du Dr Ahmed Al-Mandhari

Le Dr Ahmed Salim Al-Mandhari, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé les défis considérables auxquels sont confrontés les habitants de la Région, mais a souligné sa conviction que ces défis peuvent être relevés. Le Dr Al-Mandhari a présenté le thème du Comité régional – « Ensemble pour un avenir plus sain et durable » – et les principaux points de l'ordre du jour. Parmi ceux-ci figurent les points suivants : l'approche « Une seule santé », la santé numérique, la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire, les interventions globales et intégrées face aux maladies transmissibles, ainsi que la promotion de la santé et du bien-être.

Le Dr Al-Mandhari a attiré l'attention sur les sacrifices consentis par les collègues travaillant en première ligne. La Région a encore perdu des agents de santé dévoués à cause de la COVID-19 et des agents de santé et des établissements de soins ont été délibérément pris pour cible pendant les conflits, ce qui est inacceptable. L'OMS a lancé le Fonds Intinan, une dotation destinée à soutenir les familles des agents de santé disparus dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Dr Al-Mandhari a insisté sur le besoin crucial d'une action multisectorielle. Cette nécessité est d'autant plus évidente dans les efforts visant à protéger le droit à un environnement propre, sain et durable. La prochaine COP27 en Égypte fournira une orientation essentielle pour une action collective sur le changement climatique, y compris la mise en place de systèmes de santé réactifs aux risques climatiques sans cesse croissants. Les systèmes et services de santé doivent également être dotés de ressources adéquates et il est devenu urgent de trouver des solutions innovantes et des sources de revenus pour la santé. Plus que jamais, le monde a besoin d'une OMS forte et financée de manière durable, dotée des ressources nécessaires pour remplir son mandat, et l'Organisation doit également transformer ses méthodes de travail pour répondre aux exigences qui lui sont imposées.

Allocution du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a déclaré que si la Région notifiait presque son plus faible nombre de cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie, de nombreux obstacles subsistaient, notamment l'inégalité entre les pays et les faibles niveaux de vaccination parmi les agents de santé et les personnes âgées, qui mettent l'ensemble de la Région en danger. À la mi-2022, l'OMS s'était fixé pour objectif mondial d'atteindre une couverture de 70 % dans tous les pays. L'élan doit être maintenu pour renforcer l'architecture des situations d'urgence sanitaire et les États Membres ont été instamment invités à participer plus activement aux négociations sur un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies et à investir dans le nouveau Fonds d'intermédiation financière pour la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies de la Banque mondiale afin de soutenir le financement porteur et permettant de combler les lacunes pour mettre en œuvre les principales capacités du Règlement sanitaire international. La Région est confrontée à un large éventail de défis, notamment les inondations au Pakistan, la poliomyélite, les conflits, la sécheresse et l'insécurité alimentaire, exacerbés par la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant résultant de la guerre de la Fédération de Russie en Ukraine. Les pays doivent travailler pour faire face à la crise climatique, alimentée par la consommation de combustibles fossiles, qui rend les catastrophes liées au climat plus fréquentes et plus extrêmes, et la prochaine réunion de la COP27 en Égypte représente une occasion importante de prendre des engagements concrets pour protéger la santé de la planète. Les cinq priorités visant à promouvoir et protéger la santé, à fournir des services de santé, à démultiplier les progrès et à être efficace dans notre action pour se relever des revers de la pandémie et pour progresser vers les cibles du « triple milliard » et les objectifs de développement durable ont été mises en évidence. Le Directeur général a remercié les États Membres pour l'engagement historique qu'ils ont pris lors de l'Assemblée mondiale de la Santé de cette année d'augmenter progressivement les contributions fixées et il a réitéré la volonté de l'OMS de continuer à soutenir les pays et à rendre l'Organisation encore plus efficace et efficiente.

Allocution de S.E. le Dr Ali M. Fakhro

Trois orateurs principaux se sont adressés au Comité régional. S.E. le Dr Ali M. Fakhro, ex-Ministre de la Santé et Ambassadeur de Bahreïn, a évoqué les grandes transformations qui façonneraient le monde et qui auraient de profondes répercussions sur la santé : l'impact du néolibéralisme, qui, selon lui, a conduit à la privatisation des services sanitaires et sociaux et a contribué à la propagation des épidémies et des catastrophes environnementales ; l'essor des approches qui ne reposent sur aucune base scientifique en matière de santé, alimenté par les médias sociaux, qui menacent de marginaliser la médecine scientifique ;

et le remplacement croissant des agents de santé par des robots et des systèmes d'intelligence artificielle. Les autres défis comprenaient les changements environnementaux, la manipulation génétique et l'utilisation des virus et des bactéries comme armes biologiques. Les responsables de la santé ont été invités à assumer de nouvelles responsabilités et de nouveaux devoirs pour contribuer à protéger l'humanité et la planète.

Allocution du Dr Mahmoud Mohieldin

Le Dr Mahmoud Mohieldin a donné un aperçu des liens qui existent entre le changement climatique et la santé. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la situation réelle des systèmes de santé, mais il ne s'agit là que d'un exemple d'un monde courant le risque que représentent les pandémies, le changement climatique, la pauvreté, les conflits et les crises financières qui, ensemble, menacent maintenant de détruire des décennies de progrès en matière de santé et de développement. Le changement climatique est maintenant reconnu comme un risque majeur pour la santé, à la fois comme cause importante de décès en soi et parce qu'il augmente la sensibilité à d'autres causes de décès. En outre, le secteur de la santé a été un contributeur majeur aux gaz à effet de serre et autres émissions. Il fallait un processus de changement. Le secteur de la santé ne doit pas seulement traiter des effets du changement climatique, il doit aussi réfléchir à sa propre part dans la promotion de ce changement. La nécessité de mieux intégrer les dimensions environnementales et climatiques dans la santé et vice versa est désormais cruciale, et il était prévu que la prochaine COP27 en Égypte mette l'accent sur de nouvelles approches.

Allocution du Professeur Ilona Kickbusch

Le Dr Ilona Kickbusch a présenté une vue d'ensemble des travaux du Conseil de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous, une initiative récente qui vise à promouvoir une nouvelle approche pour façonner l'économie dans le but de bâtir des sociétés plus saines. Le Dr Kickbusch a fait valoir que les dépenses de santé devraient être considérées comme un investissement à long terme, et non comme un coût à court terme ; mais en même temps, il ne suffit pas de dépenser davantage d'argent, et une meilleure compréhension de l'économie et de la santé est désormais nécessaire pour éclairer des investissements efficaces. Le rôle essentiel que les communautés, les ménages et les individus, en particulier les femmes, jouent dans l'appui fourni doit être reconnu et accepté. Le Dr Kickbusch a encouragé les responsables de la santé à utiliser les notes d'orientation, les cadres d'action et les autres produits d'orientation élaborés par le Conseil et à contribuer au changement de paradigme nécessaire.

3. Autres réunions

Mardi 11 octobre 2022

17 h 30	Réunion parallèle Mise en œuvre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix dans la Région de la Méditerranée orientale	Réunion parallèle Salle de réunion du 5 ^e étage
17 h 30	Réunion parallèle Les nouvelles stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite et les infections sexuellement transmissibles	Réunion parallèle Salle de réunion du 7 ^e septième étage
17 h 30	Réunion parallèle Renforcer les soins palliatifs dans la Région de la Méditerranée orientale	Réunion parallèle Salle de conférences « Kuwait »
19 h 30-22 h 00	<i>Dîner offert par le Directeur régional de l'OMS au Musée national de la civilisation égyptienne</i>	
